



# CE CIRCULATION

Faire circuler l'information,

notre Volonté!

## Respect des engagements pour certains, opportunisme clientéliste pour d'autres...

Une certaine OS, dont le programme change au fur et à mesure des gouvernements en place - gouvernements où en général leurs dirigeants finissent leur funeste carrière en touchant des sommes indécentes pour les remercier d'avoir empiré les conditions de vie des salariés - tente de grappiller quelques voix de manière douteuse auprès des salariés du bâtiment Parisien « Equinoxe », nouveau siège du métier circulation.



Après avoir soutenu et promu la fameuse « loi travail » et son monde, son cortège d'injustice et de 49.3 anti-démocratique ; après avoir vendu au rabais la mauvaise réforme ferroviaire et son RH0077, il est déjà temps pour eux de penser aux élections professionnelles 2018 et d'éviter de se faire rendre la monnaie de leur pièce par les cheminots floué.

Dans un tract aux allures de profession de foi, la CFDT n'hésite pas à mélanger non-sens et promesses élitistes. Les agents du bâtiment équinoxe, ainsi que tous les cheminots des EIC, bénéficient désormais, grâce à l'Accord collectif sur les modalités de gestion des activités sociales et culturelles mutualisées au sein du Groupe Public Ferroviaire signé par CGT, UNSA et SUD-Rail (qui prévoit le reversement de la subvention des activités sociales vers les CER Mobilités), des mêmes prestations que les collègues de SNCF Mobilité.



Les antennes des CER Mobilités, réparties en fonctions des bassins d'emploi des agents, ainsi que le CCGPF, possédant par ailleurs pour la plupart des sites internet, vous attendent ainsi que vos enfants pour des prestations variées et autrement plus ouvertes d'esprit et ambitieuses que de simples chèques de toutes sortes ...

**Miribel Pierre-Yves / Descat Cédric / Soulet Renaud**  
**Segatto Manuel / Pinot Vincent**  
**Contact : cecirculationsudrail@gmail.com**

## Pénurie de médecin du travail de proximité !!

Au sujet des médecins à proprement dit, vous avez peut-être pu constater un renouvellement de ceux-ci dans vos bassins d'emploi. Ce ne sont pas moins de 8 nouvelles prises de poste qui nous ont été présentées lors de notre début de mandat ; avec des périmètres de plus en plus grand pour la couverture du service médical et donc des déplacements de plus en plus long pour les agents. Il est loin le temps du service médical de proximité, ou souvent la médecine du travail était également la médecine de soins ! Nous avons profité de la présence du Médecin Chef responsable du recrutement pour SNCF Réseau, pour comprendre ce qui provoque cette pénurie. Celui-ci nous assure que notre entreprise est une des plus attractives mais que cela ne suffisait plus à motiver les jeunes diplômés.



La réalité, c'est que les médecins du travail ainsi que leurs diagnostics sont de plus en plus contestés par les pôles RH des entreprises et que certaines fois ces médecins sont assignés devant l'ORDRE DES MEDECINS et sous peine d'être radiés, ils sont contraints de plier à la loi des patrons.

**Même dans ce corps de métier le chantage, le harcèlement,  
la répression sont présents !**

## Visite Médicale Aptitude Sécurité (VMAS)

Depuis la publication de l'arrêté du 07 mai 2015, La fréquence maximale de l'examen d'aptitude physique est la suivante :

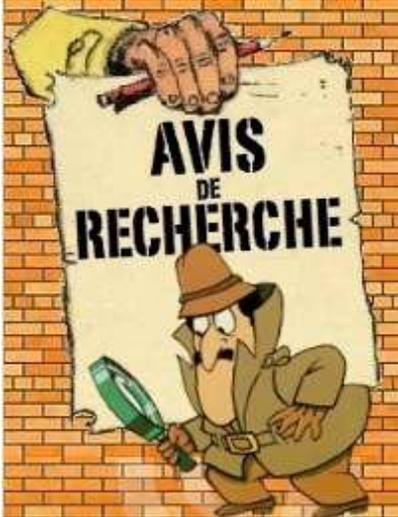
- **tous les cinq ans** pour le personnel jusqu'à l'âge de 40 ans ;
- **tous les trois ans** pour le personnel entre 41 et 62 ans ;
- **tous les ans** pour le personnel de plus de 62 ans.

Nous trouvons cet arrêté complètement discriminatoire. De plus, certains EIC décident d'y envoyer leurs plus anciens salariés jusqu'à un an avant la date anniversaire ! Pour SUD-Rail, cette pratique est scandaleuse. On comprend mieux le but de ces VMAS: **REFORMER AU MAXIMUM!!!**

**Pierre-Yves MIRIBEL / Cédric DESCAT / Manuel SEGATTO**  
**Renaud SOULET / Vincent PINOT**  
**Contact : [cecirculationsudrail@gmail.com](mailto:cecirculationsudrail@gmail.com)**

## Mais où est le comité...

Depuis la mise en place des nouveaux CE Nationaux au sein du récent EPIC SNCF Réseau, un maillon manque à cette chaîne : les Comités Régionaux du travail. Pendant les réunions des DP, lorsque les élus du personnel et la Direction sont devant un désaccord qui concerne l'application du RH0077, ceux-ci peuvent saisir le Comité du travail, après qu'ils ont fait acter en séance ce désaccord. Cette divergence est remontée devant ce comité qui sera chargé d'examiner et de statuer sur la bonne interprétation du règlement.



Seulement voilà, depuis le début de l'année, aucun Comité du travail que ce soit Régional ou National n'a été convoqué sur le périmètre de notre Métier circulation. Ce n'est pas par absence de contestations mais tout simplement par la décision prise de la DCF parce qu'il lui paraissait inopportun, voire désuet de mettre en place ce comité puisque, d'après la direction, le RH0077 disparaîtra en 2017 !

Vos élus SUD-Rail ont exigé qu'un comité soit tenu avant la fin de l'année afin de répondre aux diverses remontées de désaccords. La DCF s'est engagée à envoyer des courriers à la DIRECCTE afin de convenir d'une date pour cet UNIQUE comité du travail. Vos élus CE sont en attente de la copie de ce courrier ; car comme notre encadrement aime bien dire :

« la confiance n'exclut pas le contrôle ! »

## Contractuelle(s), suite et fin du gaspillage?

Depuis la mise en place de la mutuelle Humanis rien ne va plus ... Après un début de prise en charge catastrophiques des dossiers par les services SNCF en 2014, après les soucis de prélèvement en 2015 dont certains cheminots(es) n'ont toujours pas bénéficié de régularisation à ce jour. Nous avons appris lors de la CPS de Juillet qu'un butin de 10 millions d'euros a été réalisé sur 2 ans d'existence, malgré la baisse des cotisations qu'ont enregistré les agents contractuels(les) en 2016, exigé par les 2 membres SUD-Rail. Au passage avec un tel pactole, la mutuelle grâce à ces bénéfiques, a pu se mettre dans la poche : 487 000 euros, ainsi que l'état via les impôts sur les bénéfiques. Nous avons exigé que ces sommes soient redistribuées envers les contractuels(les) et nous avons obtenu une réunion supplémentaire le 14 octobre pour décider comment ces 10 millions + 1 partie des 20 millions de l'ancien contrat MUTEX seront redistribués. **Heureusement que SUD-Rail a signé cet accord pour veiller au grain pour que les contractuels(les) ne soient pas les vaches à lait d'un système détestable !!!**



**Pierre-Yves MIRIBEL / Cédric DESCAT / Manuel SEGATTO**  
**Renaud SOULET / Vincent PINOT**  
**Contact : [cecirculationsudrail@gmail.com](mailto:cecirculationsudrail@gmail.com)**

## Dématérialisation : La sécurité en danger !!

Vos élus ont reçu pas moins de cinq dossiers d'information présentant de nouveaux logiciels. Si l'évolution des outils d'information à l'usage des acteurs de la circulation ferroviaire est souhaitable quand elle est bien accomplie, il n'en est pas de même avec des logiciels qui sont présentés pour des raisons douteuses et qui ont pour résultat un abaissement du niveau de sécurité des circulations, des personnes et des biens. C'est pourtant sur ce terrain glissant que la Direction de la Circulation Ferroviaire a décidé de s'engager en dématérialisant les consignes travaux, les carnets de DFV, l'échange de dépêches dans le contexte des travaux, les TST de Voie Unique, les opérations de commande des trains en Voie Unique, bref : la protection des travaux et le droit à la voie.

Le contexte actuel que la direction tente d'établir dans son exposé est biaisé : évidemment, les mauvais carnets de DFV qui nous ont été imposés dès juillet 2009 n'ont pas été remis en cause par la direction qui les a mis en place. Le trop grand volume de travaux est évoqué mais la direction, prête à tout pour augmenter la productivité des agents, ne remet pas en question ce volume alors que trop d'agents connaissent des situations inacceptables avec plus de vingt opérations par service.

Il faudrait croire que la solution est la dématérialisation alors que le projet, nommé ATOMIC pour la circulation ferroviaire et OSOZE pour la maintenance travaux, ôte du regard des opérateurs circulation les différentes dépêches passées en supprimant le carnet de DFV. De nombreuses questions persistent après la présentation comme la fiabilité du système en cas de rupture des communications pendant la transmission d'une dépêche entre les terminaux, ou la question de la responsabilité des agents à partir du moment où une dépêche a été reçue mais pas encore lue.



Face à ces modifications significatives de l'outil de travail et des conditions de travail, à cet abaissement du niveau de sécurité par l'incitation à la passivité des agents par une direction qui n'a que la productivité en ligne de mire, SUD-Rail a protesté lors de la réunion du CE Circulation et a demandé que la délégation soit mieux informée sur ces projets et consultée au sens du code du travail. Même si la direction en fait ce qu'elle veut, la consultation aura lieu. Il en reste que la dématérialisation de la sécurité ferroviaire se fera avec perte et fracas. La direction prépare en réalité l'affaiblissement de la sécurité ferroviaire.

**Pierre-Yves MIRIBEL / Cédric DESCAT / Manuel SEGATTO**  
**Renaud SOULET / Vincent PINOT**  
**Contact : [cecirculationsudrail@gmail.com](mailto:cecirculationsudrail@gmail.com)**

## Voie unique ou sens unique ?

Concernant la Voie Unique, la direction prévoit la suppression du TST et affirme sans douter de ses propos : « le train qui sera affiché en premier sur l'ONJ sera celui qui a droit à la voie » ! Quoi de mieux pour organiser un nez-à-nez qu'agir sans réfléchir.

**Les Retours d'Expérience du vingtième siècle qui avaient conduit :**

- à l'écriture de l'article 201 du S4A,
- à l'élaboration du Registre de Circulation de Voie Unique,
- à la commande des trains en voie unique telle que nous la connaissons,
- à la simplification des TST et à la possibilité de les découper par période à volonté sur une année pour alléger les périodicités.

Tous, balayés d'un revers de la main par la direction, dans un projet qui va déstabiliser gravement la mise en marche des trains en Voie Unique et augmenter les risques ferroviaires. De la même manière que pour le projet ATOMIC/OSMOZE, la direction n'avait pas plus de réponses aux questions posées sur la fiabilité du système lors d'un report de croisement, en cas de coupure de courant prolongée, en cas de rupture de communications ... En aucun cas la direction n'est en mesure d'assurer aujourd'hui que l'Ordre Normal Journalier de chaque gare sera au diapason des autres postes et surtout de l'ordre normal de circulation. Avec un agent de commande démuné de ses moyens de commander la régularisation des trains FAC et la mise en marche des trains spéciaux, réduit au silence avec l'impossibilité de réaliser une opération de commande parfois très utile dans des délais réduits, les autres agents de la ligne seront livrés à eux-mêmes avec un outil peu fiable.



Cependant au vu du nombre important de questions apportés lors de la séance de présentation ; et surtout à l'étude POST-présentation effectué par SUD-Rail, la Direction a décidé de reporter cette consultation de quelques mois prétextant une incompatibilité de logiciel.

En fait, un trop grand nombre de questions sans réelle réponse subsistent et beaucoup d'incertitudes restent sur la fiabilité de cet outil, notamment en mode dégradé qui est le quotidien des agents de Voie Unique.

**Voilà pourquoi la DCF a décidé de reporté sa mise en route à l'année prochaine !**

**SUD-Rail s'opposera toujours à la Direction lorsqu'elle tentera de jouer avec la sécurité des usagers et la santé mentale des AC, dans l'unique but d'un gain de productivité !**

**Pierre-Yves MIRIBEL / Cédric DESCAT / Manuel SEGATTO**

**Renaud SOULET / Vincent PINOT**

**Contact : [cecirculationsudrail@gmail.com](mailto:cecirculationsudrail@gmail.com)**

## Commission égalité professionnelle femmes/hommes

La direction nous a d'abord informés qu'un atelier facultatif de sensibilisation à l'égalité professionnelle, d'une durée de 03H30 a été mis en place dans quelques EIC dont LORCA, PDL, Normandie ... Ce caractère facultatif va disparaître car l'inspection du travail a demandé un indicateur précis sur la réalisation de ces ateliers. A terme, tous les managers devront participer à cet atelier. On constate donc que ce n'est que parce que l'inspection du travail demande à contrôler le respect de la loi et de l'accord mixité par l'EPIC Réseau que l'atelier devient obligatoire. **Avec une volonté pareille, les discriminations faites aux femmes ont de beaux jours devant elles.**



C'est avec un budget d'un million d'euros pour l'intégralité du périmètre du GPF que la direction compte veiller à l'application de l'accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de la mixité. Mais ce budget ridicule est intégralement dédié à la communication de la direction. Les UO ne recevront pas un centime pour les missions de prévention des CHSCT. Il nous a été signifié clairement que le choix des méthodes de lutte contre les inégalités entre femmes et hommes sont à la diligence des DET. La Direction Métiers Circulation ne fait que proposer des outils.

Chacun peut juger dans son établissement du niveau de sensibilisation au sujet de l'égalité professionnelle désiré par ces DET.

## SUD-Rail revendique une hausse uniforme et fixe de tous les salaires

Aux discriminations engendrées par « la prime » et « la prime d'intéressement », les écarts de salaire entre les plus hauts et les plus bas revenus creusés par la GIR, **nos patrons ajoutent de l'opacité et de la dissimulation. Sur le périmètre du CE Circulation, ce sont 168 565,20 € qui n'ont pas été distribués au titre de « la prime ».** Au petit jeu de celui qui dépensera le moins son budget pour l'année 2016, le DET de l'EIC PACA (Provence-Alpes-Côte-D'azur) est troisième sur le podium avec 15 000 € non-distribués. La médaille d'argent revient au DET de l'EIC NPCP (Nord-Pas de Calais-Picardie) avec 19 000 € retenus à l'établissement.

La palme de la radinerie revient à l'ancien DET de l'EIC APC, que nous ne regrettons pas, avec 31 000 € dont les agents n'ont pas vu la couleur. **Lorsque SUD-Rail a demandé où sont passés les euros, la direction a bien évidemment refusé de répondre.** Les électeurs qui votent pour l'UNSA et la CFTD peuvent se rapprocher de ces « syndicats » pour leur demander des comptes puisqu'ils font l'apologie, de concert avec la direction, de la rémunération individualisée.

**Pierre-Yves MIRIBEL / Cédric DESCAT / Manuel SEGATTO**

**Renaud SOULET / Vincent PINOT**

**Contact : [cecirculationsudrail@gmail.com](mailto:cecirculationsudrail@gmail.com)**



**BANQUIERS ET PATRONS DU BTP  
SE SONT ASSEZ GOINFRES!  
NI LES CHEMINOTS, NI LES VOYAGEURS  
NE DOIVENT PAYER LA DETTE FERROVIAIRE**

Voilà ce qu'écrivait SUD-Rail au printemps 2015, bien avant les conclusions du rapport sur la dette.

**Contrairement aux promesses annoncées en 2014 comme lors du conflit de juin, l'Etat ne reprendra pas la dette de la SNCF: Quelle surprise!!!**

**Rappelez-vous, c'était en pleine grève des cheminots, le premier ministre annonçait la potentielle reprise d'une partie de la dette du ferroviaire.** Depuis un rapport parlementaire a été remis au gouvernement et conclu qu'il ne faut pas reprendre la dette du ferroviaire. Ce rapport nous explique que la dette du ferroviaire est passée de 20 milliards d'euros en 1997 à 39 milliards d'euros en 2015.

**La dette s'est envolée à partir de 2010 de 7% par an, suite à la construction de 4 LGV simultanément.** Mais en quoi les cheminots seraient responsables des investissements faits par Mr Sarkozy après le grenelle de l'environnement ?

Le rapport nous explique également que « la reprise de la dette provoquerait un signal négatif aux marchés financiers » et comme Mr Hollande n'est plus l'ennemi de la finance, il ne s'agirait pas de se fâcher avec eux. Ce serait également un signe « entraînant une contagion à d'autres entités publiques ».

**Mais alors qui va payer la dette !** Et bien ce seront les cheminots qui devront faire encore plus d'efforts et...les usagers qui payeront plus cher le train pour avoir moins de personnel SNCF à leur disposition.

**UNSA**  
ferroviaire

**Communiqué de Presse**  
01 06 2016

TRAITEMENT DE LA DETTE SNCF

TRAJECTOIRE FINANCIERE

**Désendettement du ferroviaire**  
**L'UNSA obtient des engagements ministériels !**

**Communiqué de l'UNSA-ferroviaire en plein conflit des cheminots. Hélas les promesses n'engagent que ceux qui y croient...**

**Pierre-Yves MIRIBEL / Cédric DESCAT / Manuel SEGATTO**  
**Renaud SOULET / Vincent PINOT**  
**Contact : [cecirculationsudrail@gmail.com](mailto:cecirculationsudrail@gmail.com)**

**Votre Délégation SUD-Rail**

**Pierre-Yves MIRIBEL - Titulaire Maîtrise  
 (EIC Alpes)**

**Manuel SEGATTO - Suppléant Maîtrise  
 (EIC NPCP)**

**Cédric DESCAT - Titulaire Exécution  
 (EIC APC)**

**Renaud SOULET - Suppléant Exécution  
 (EIC Midi-Pyrénées)**

**Vincent PINOT - Représentant syndical  
 (EIC NPCP)**



**Se syndiquer : pourquoi ?**

**Se syndiquer : c'est défendre sa liberté, c'est se donner les moyens d'agir.**

**Les collègues de ton établissement qui constituent la section syndicale SUD Rail se sont rassemblés et organisés pour s'informer, et t'informer afin de confronter les différents points de vue et proposer l'action collective face à la direction.**

**L'essentiel est : de permettre à chaque individu de ne pas se trouver isolé en cas de pépin, d'être renseigné sur la situation, sur ses droits, de réfléchir, débattre et agir avec d'autres, en fait de ne pas subir la politique de l'entreprise et du gouvernement.**

**Etre syndiqué et solidaire, ce n'est pas être embrigadé et être obligé d'obéir à toute injonction du syndicat, c'est le moyen d'être pleinement citoyen.**



Fédération des syndicats de Travailleurs du Rail  
**Solidaires, Unitaires et Démocratiques**

Fédération des travailleurs du rail,  
 Solidaires, Unitaires et Démocratiques

17 boulevard de la libération  
 93200 SAINT DENIS

Tél : 01 42 43 35 75 Fax : 01 42 43 36 67



Je souhaite participer au développement et au renouveau du syndicalisme. Je désire me syndiquer.

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° CP : \_\_\_\_\_ UO,UA : \_\_\_\_\_

Etablissement : \_\_\_\_\_

Adresse SNCF : \_\_\_\_\_

Adresse Personnelle : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

N° tél / Domicile : \_\_\_\_\_ SNCF : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Qualification : \_\_\_\_\_ Position : \_\_\_\_\_

Date et Signature : \_\_\_\_\_

**BULLETIN D'ADHESION**

**A retourner**

**au syndicat SUD-Rail**